

[Info le Parisien](#) [Faits divers](#) [France Télé](#) [contrat](#) [Bygmalion](#) [Camille Pascal](#) [Bastien Millot](#) [juge](#) [Patrick de Carolis](#)

L'affaire France Télévisions/Bygmalion bientôt au tribunal ?

[🏠](#) > [Faits divers](#) | [Thibault Raisse](#) | 02 mars, 0h00 | MAJ : 02 mars, 12h19 | [f](#) [🐦](#) [💬](#) 12





Entre 2009 et 2013, France Télévisions, dirigé à l'époque par Patrick de Carolis, s'est fait facturer 2,2M€ par la société Bygmalion pour divers services. Problème : la plupart de ces contrats n'ont pas fait l'objet d'un appel d'offres.
(LP/Olivier Lejeune.)

Des réquisitions de renvoi en correctionnelle ont été prises par le parquet financier. L'ex-PDG Patrick de Carolis, son collaborateur Camille Pascal ainsi que le fondateur de la société Bygmalion sont visés.

Une grande figure du PAF devant les juges ? Selon nos informations, le parquet national financier a demandé le renvoi de trois anciens hauts cadres de France Télé et de la société Bygmalion – aujourd'hui placée sous liquidation judiciaire – devant le tribunal correctionnel. [Patrick de Carolis](#) et Camille Pascal, respectivement ex-PDG et ex-secrétaire général du groupe audiovisuel, pourraient comparaître pour favoritisme. Bastien Millot, ancien directeur de la communication de France TV puis fondateur de



Bygmalion, pourrait quant à lui répondre de recel de ce même délit. La décision finale revient désormais au juge d'instruction Renaud Van Ruymbeke.

Des contrats volontairement fractionnés ?

La genèse de l'affaire remonte à l'été 2008, lorsque [Bastien Millot décide de voler de ses propres ailes pour fonder sa société de communication](#), laquelle sera connue par la suite pour [son rôle trouble dans le financement de la seconde campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy](#).

Dès l'automne, cet ex-employé de France TV devient un important prestataire de la maison qu'il vient de quitter. Entre 2009 et 2013, Bygmalion va en effet facturer pour 2,2 M€ de services en tous genres à France Télévisions : courriers et e-mails des téléspectateurs, veille Internet, conseil stratégique, via différents contrats. Or, malgré le montant global en jeu, la plupart de ces contrats n'ont pas fait l'objet d'un appel d'offres, comme le veut la loi au-dessus d'un certain montant. « En octroyant les marchés litigieux à Bygmalion sans mise en concurrence, Messieurs de Carolis et Pascal ont accompli, en connaissance de cause, un acte contraire aux dispositions législatives ou réglementaires », résume le parquet dans son réquisitoire, estimant que le fractionnement des contrats était volontaire. Au cours de l'enquête, les deux principaux protagonistes du dossier se sont renvoyé la balle. Patrick de Carolis a assuré que la décision de collaborer avec l'entreprise fondée par son ex-salarié lui avait été suggérée par le secrétaire général de France TV, Camille Pascal. Une version contestée par celui-ci, qui a affirmé que le PDG en personne avait tenu à garder un lien avec son ancien subordonné, se présentant de son côté comme un simple exécutant.

Quant à Bastien Millot, il balayait tout favoritisme lié à son passage au sein du groupe audiovisuel. [Tous trois mis en examen](#), ils se sont retrouvés lors d'une confrontation devant le juge d'instruction en mai 2014, chacun campant alors sur sa position respective. En coulisses, c'est une bagarre plus technique qui s'est jouée durant toute la durée des investigations, allant jusqu'à menacer l'enquête en elle-même. Les avocats des suspects ont en effet considéré que les délits visés ne pouvaient pas concerner France TV, car le favoritisme n'est punissable que pour des contrats de marchés publics. Or le groupe audiovisuel est soumis aux règles des marchés privés, en dépit du fait que c'est une entreprise hybride, à la fois de droit privé et détenue à 100 % par l'Etat. Un débat juridique définitivement tranché par la Cour de cassation, qui a confirmé les décisions de mises en examen prises par le juge d'instruction. Sollicités hier, les avocats de Patrick de Carolis, de Camille Pascal et de Bastien Millot n'ont pas été en mesure ou n'ont pas souhaité faire de commentaire.

Thibault Raisse

Faits divers

France Télé

contrat

Bygmalion

Camille Pascal

Bastien Millot

Le parisien

Sur le même sujet

> [Campagne Sarkozy 2012: Bygmalion n'a pas surfacturé, selon un expert](#)

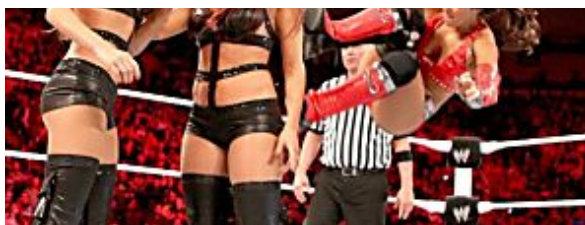
AILLEURS SUR LE WEB

En partenariat avec 





10 mariages qui ont surpris les fans [AfriZap](#)



30 Photos Prises Juste Avant Une Enorme Catastrophe [funtof](#)



Les voitures conduites par 9 des personnes les plus riches au monde [AfriZap](#)



9 vertus méconnues du Citron [Planète Zen](#)



20 Photos De Bébé Animaux Trop Mignon Qui Vont Vous Faire Craquer [Tkoala.fr](#)



Comment fonctionne le cerveau d'un bilingue ? [Babbel](#)

A LIRE SUR LE PARISIEN





EN IMAGES. Mohammed Ali et ses femmes



EN IMAGES. La surfeuse française Johanne Defay au sommet de la vague



EN IMAGES. Maquillage : cinq poudres pour réussir son «non-touring» !

12 RÉACTIONS

Me connecter



lemorse382 le 02 mars 2016 à 21 h 14

Sur que c'est la faute de Sarko doivent se dire les juges



3007441705 le 02 mars 2016 à 18 h 06

Une grande figure du PAF devant les Juges . Pas surprenant !! Le n°2 de la police de Lyon est également devant les Juges , l'ancien n°1 Français Sarkozy est aussi devant les Juges !!!!! Comme quoi ; personne n'est au dessus des lois !!!!! et c'est très comme cela . Les délinquants doivent être jugés .



Jean le 02 mars 2016 à 16 h 56

Ah Sarko quand tu tiens



viconte91 le 02 mars 2016 à 16 h 30

C'est pas moi c'est lui , ils nous prennent vraiment pour des canards !



mondain77 le 02 mars 2016 à 15 h 10

De Carolis a été le meilleur patron de France télévisions depuis longtemps....Grâce à lui, qui connait bien ce métier, l'offre de programmes de qualité s'est vraiment différenciée des chaines privées !!



HFORD93 le 02 mars 2016 à 14 h 23

@ hookinou : lâchez un peu Nicolas Sarkozy occupez vous de Hollande car dans 14 mois le 8 mai 2017 il va falloir qu'il rende des comptes sur le délabrement de la France pendant sont calamiteux quinquennat et sur ces comptes de campagne ! Et là plus aucun moyen de mentir.



danton57 le 02 mars 2016 à 14 h 10

Tout est lié la toile de cette époque de la Sarkozie tout était permis l'homme en imposait de tout feu en ce temps là même les sbires.



Hookinou le 02 mars 2016 à 13 h 49

Décidément Bygmalion est partout....il n'y a que Sarkozy qui ne sait pas qui c'est !!!



gone69 le 02 mars 2016 à 13 h 35

corruption de partout...tous les services de l'Etat sont corrompus..... il faudrait une commission indépendante pour évaluer le montant de la corruption en France !



Trachy le 02 mars 2016 à 13 h 23

C'est ahurissant que les prévenus plaident le fait qu'ils n'aient pas à suivre la procédure de mise en concurrence des marchés publics, on imagine alors mille autres scandales!



3007441705 le 02 mars 2016 à 13 h 17

Les enquêtes sur l'affaire Bygmalion se termine , la justice peut se prononcer sur les contrats sans appel d'offre . Comme pour l'UMP . On va voir .



mico75 le 02 mars 2016 à 13 h 14

rien d'étonnant France T c'est plein d'emplois fictifs, et même des anciens directeurs de chaine qui continuent sous forme d'honoraire à être payer en attendant paisiblement leurs retraites. un vrai scandale mais bon c'est France T alors on ne touche pas trop.

LES ARTICLES LES PLUS LUS



Société



Santé



Football



Familles Royales

VIDEO. Pakistan : brûlée vive à 16 ans par sa mère pour s'être choisi un mari

Pour avoir une greffe de rein mieux vaut être diplômé

Michel écarté : «N'importe quel actionnaire aurait fait pareil», estime Tapie

Mariage de Kate et William : qu'est devenue la petite fille qui boudait au balcon ?

Suivez Le Parisien - **Faits divers**

Restez branchés à l'actualité



FACEBOOK



TWITTER

Newsletter **A la une**

Chaque matin, tous les titres de l'actualité



Votre adresse mail *

OK

* J'accepte de recevoir les communications du Parisien.

EN VIDÉOS



Le Parisien

Inondations : bain de boue à la piscine d'orsay (91)



Le Parisien
Pakistan: brûlée vive par sa mère pour avoir choisi son mari



Le Parisien
Pau : premier jour de procès éprouvant pour la famille d'alexandre junca

SERVICES

Offres d'emploi

Annonces immobilières

Annonces auto

Codes promo

Shopping

Achat et Locations : + de 650 000
annonces immobilières



JE DÉCOUVRE LES OFFRES

ANNONCES IMMOBILIERES
avec Explorimmo

Trouvez en quelques clics la voiture
idéale



VOIR LES ANNONCES

ANNONCES AUTOS ET MOTOS
avec La Centrale

Découvrez notre sélection shopping



ABRIS DE JARDIN À PRIX MINI

ANNONCES SHOPPING
avec Le Guide

Every 8 minutes, we respond to a disaster.



American
Red Cross

HELP NOW ▶





Abonnez-vous à l'offre
100% numérique Le Parisien

- ✓ Sans publicité
- ✓ Les contenus en illimité
- ✓ Accès à toutes les applications

> Toutes nos offres

EN SAVOIR PLUS

DÉJÀ ABONNÉ ?

Bon de réduction



Codes promo Zalando



Codes promo Boulanger



Codes promo Conforama



Le Parisien

Toute l'actualité en temps réel

ACTUALITÉS

SOCIÉTÉ

FAITS DIVERS

POLITIQUE

ÉCONOMIE +

AUTOMOBILE +

INTERNATIONAL

PEOPLE

INSOLITE

HIGH-TECH

SCIENCES

MA TERRE +

SPORTS +

CULTURE & LOISIRS +

SUIVEZ-NOUS



INFO LOCALE

75 Paris

92 Hauts-de-Seine

93 Seine-Saint-Denis

94 Val-de-Marne

77 Seine-et-Marne

78 Yvelines

91 Essonne

95 Val-d'Oise

60 Oise

EVENEMENTS

Euro 2016

Résultats Bac 2016

Prix François Chalais

Fête de la Musique

SERVICES

Annonces Immobilières

Offres d'emploi

Annonces auto et moto

Codes promo Fnac

Codes promo Asos

Météo

Etat du trafic en temps réel

Horoscope

Le Parisien Jeux

Billetterie Concerts et Spectacles

Expos Paris

Afterwork

Exemples de CV

Top Employeur

PUBLICITÉ

Publicité

Annonces

Marchés publics

ARTICLES LES + LUS

VIDEO. Pakistan : brûlée vive à 16 ans par sa mère pour s'être choisi un mari

Pour avoir une greffe de rein mieux vaut être diplômé

Michel écarté : «N'importe quel actionnaire aurait fait pareil», estime Tapie

Mariage de Kate et William : qu'est devenue la petite fille qui boudait au balcon ?

EN IMAGES. La robe fourreau bleue de Kate Middleton